

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nîmes (30900, 30000)

Réponses de Vincent Bouget Jo Menut, au nom de la liste « Nîmes Citoyenne à Gauche »

— le 03/03/2020 à 14:26 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Réaliser le plan vélo 2019 de la Ville de Nîmes en début de mandat sur deux ans à hauteur de 25 euros par habitant et par an (soit 4 millions d'euros par an), et maintenir l'effort financier les années suivantes.

Dans notre ville qui stagne en queue de peloton des villes les moins cyclables de France, ce plan attendu depuis près de 20 ans est urgent pour que le vélo décolle comme mode de déplacement du quotidien.

Notre ville est très en retard par rapport à des villes de même importance (voire dans les dernières... lettre G). Donc oui plan urgent indispensable

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Existant depuis 2013 mais pas sollicité de manière régulière, il devra être composé non seulement de techniciens et de représentants des associations cyclistes, mais aussi d'élus en charge des aménagements cyclables (acceptant de se déplacer en vélo sur le terrain si utile)

Un comité vélo associera les techniciens et les associations, sur le type d'une commission extra-municipale. Nomination d'un.e chargé.e de mission vélo.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Sont concernées celles et ceux qui pensent et réalisent les aménagements cyclables, afin d'éviter certaines incohérences : virage de piste cyclable à 90°, poteaux au milieu des pistes cyclables, etc... Quant au responsable ("Madame ou Monsieur Vélo"), il est indispensable qu'il puisse se déplacer en vélo sur le terrain.

Nous mettrons en place des stages de formations en lien avec le CNFPT.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Boulevard des Français Libres (RN106), boulevard Salvador Allende, routes de Montpellier, de Sommières, d'Alès, d'Uzès, d'Arles, de Beaucaire, de La Bastide/Vauvert.

Voir la "carte des aménagements cyclables souhaités" en annexe 1 de notre manifeste.

Il s'agit de faire notamment ce qui n'a pas été engagé sous les mandats précédents, alors que c'est une obligation.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, établissements d'enseignement ou de formation, zones d'activité, zones commerciales, équipements sportifs ou de loisirs (parcs).

Voir la "carte des aménagements cyclables souhaités" en annexe 1 de notre manifeste.

Nous nous engageons à créer des pistes cyclables sécurisées pour atteindre les lieux de travail, en particulier pour les déplacements quotidiens vers les principales zones d'activités commerciales, artisanales ou industrielles, comme St-Césaire, Ville Active, Cap Costières, Grézan, vers la route d'Alès, vers les lieux d'enseignements...

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines : Caveirac et la Vaunage ; La Calmette vers Alès ; Poulx et vers Uzès ; Marguerittes, St Gervasy, Remoulins, Sernhac (Pont du Gard) ; Rodilhan, Manduel (gare LGV et TER) ; Bouillargues, Caissargues, Garons et le chemin des canaux.
vers la mer, via La Bastide ; Bernis, Milhaud, Uchaud en direction de Montpellier.

Nous souhaitons également construire le dernier tronçon de la voie verte entre Nîmes et Caveirac. Nous souhaitons également développer des parcs à vélo aux entrées de ville.

Nous souhaitons mettre en place un tram-train qui reliera la route d'Uzès, quartier Hoche, la gare centre, St-Césaire et Caveirac dans un premier temps. Puis, dans un second temps, ce tram-train rejoindra Sommières en parallèle à la voie verte de la Vaunage. Cela doit se faire en préservant cette dernière pour le vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h dans tous les quartiers hors des grands axes de communication, par exemple en commençant par le centre-ville élargi, délimité par les axes : Pompidou, Jean-Jaurès, Sergent-Triaire, Talabot, Sully, et quartiers Hoche, Gambetta, La Fontaine. Cette limitation à 30km/h sera rendu effective en modifiant l'aménagement des rues (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et une signalisation claire.

Nous souhaitons d'abord mettre en place une expérimentation dans l'hyper-centre, ou certains axes (place de la révolution jusqu'au Mont Duplan).

Action n°8 : je m'engage

Développer des zones à vitesse réduite pour sécuriser les lieux de rencontre (ex : tour de l'Esplanade et des Arènes, la Placette, Sémaphore) et d'enseignement (ex : école de la Placette, école d'Alzon, collège Capouchiné et de la Révolution) et faciliter leur accessibilité à vélo.

En concertation avec les associations de parents d'élèves, les enseignants, les comités de quartiers.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ex pour les double-sens cyclables : rue Vincent Faïta (entre les pôles universitaires), rue du Planas, rue Tour l'Evêque).

Faire une campagne de communication sur ces nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo et peu connues des nîmois.

Après une étude de faisabilité (sécurité), en comparant avec d'autres pays.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé pour intermodalité : Augmenter le nombre de places disponibles en gare (consigne à vélo saturée à Nîmes-centre, à ajuster selon trafic dans les autres gares). Des aides financières sont possibles (par exemple de la région Occitanie pour les "Points d'Echange Multi-modaux") ou, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous souhaitons augmenter le nombre de coffres/box à vélo dans la ville, notamment aux parkings relais, et augmenter le nombre de places à la consigne "Vélo Tango" à la gare.

Action n°11 : je m'engage

En plus des arceaux vélos, installer des vélobox fermés et accessibles sans abonnement dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité : Musée de la Romanité, Halles, Jardins de la Fontaine, lycées, stades, ZAC, CHU Carémeau, Université ; et créer des zones zébra moto à proximité afin de garder les arceaux libres pour les vélos.

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Nous souhaitons également le mettre en place dans les collèges, dans les lycées, et dans tous les lieux d'enseignement

Action n°13 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Actuellement aucun local vélo en HLM. a corriger en lien avec les bailleurs sociaux

Action n°14 : je m'engage

Créer une aide à l'achat ou la location d'un vélo pour les particuliers (sous condition de ressources) et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir les associations et tous les partenaires qui le souhaitent, comme les associations d'écoles avec locaux dédiés

Action n°16 : je m'engage

Proposer une carte actualisée des aménagements cyclables de Nîmes et son agglomération aux habitants et aux touristes, et mettre ces données cartographiques en OpenData pour des applications mobiles ou utilisations innovantes.

Un bon moyen de suivre les engagements de Nîmes Citoyenne À Gauche !

Sur le site de la ville, avec également une plaquette papier qui sera diffusée dans les espaces multimodaux, dans tous les établissements scolaires et universitaires, à l'office de tourisme.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Proposer aux écoles des lieux d'apprentissage du vélo, dans tous les quartiers. Voir réponse 18.

Action n°18 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

En plus de celle existante au Mont Duplan.

Nous souhaitons développer les pistes d'apprentissage du vélo (avec vélos à dispositions) dans les tous les quartiers de la ville (à l'instar de celle du Mont Duplan), à proximité des écoles.

Action n°19 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Encourager également les livraisons privées et publiques à vélo. Problématique du dernier kilomètre en concertation avec les entreprises concernées

Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Au choix

Commentaires généraux

Le même droit à la mobilité doit être garanti quel que soit le lieu d'habitation dans la ville.

Privilégier les modes de circulation doux comme le vélo est une nécessité pour réduire la place de la voiture et la pollution